

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2006

IMMIGRATION ET INTÉGRATION - (n° 2986)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 134

présenté par
M. Pinte et Mme Boutin

APRÈS L'ARTICLE 66, insérer la division et l'intitulé suivants :

« CHAPITRE III

Dispositions relatives à la procédure d'asile »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.